

Rapport de la commission des finances et de technologie informatique (IT)



La commission des finances et de technologie informatique ne s'est réunie qu'une seule fois en 2025, à l'occasion de la séance de printemps. Lors de cette séance, nous avons traité les comptes 2024 ainsi que le budget 2025. La séance habituelle de décembre n'a pas eu lieu, car nous avons décidé, pour des raisons financières et de temps, de ne pas établir de bouclage provisoire.

Les comptes annuels 2025 se soldent, après dissolution du solde de la provision destinée à la réduction du prix des passeports de poulains d'environ Fr. 21'000.–, par une perte d'environ Fr. 12'000.–.

Les contributions de maintien de la race versées par l'OFAG ont encore diminué de Fr. 27'000.– par rapport à 2024. Toutefois, ce sont surtout différentes charges supplémentaires qui ont conduit à un résultat inférieur de Fr. 53'000. – à celui prévu au budget.

L'augmentation du nombre de chevaux présentés aux tests en terrain est en soi très réjouissante, mais elle a entraîné en 2025, par rapport à l'année précédente, une hausse supplémentaire de Fr. 15'000. – des primes de tests en terrain. Au total, Fr. 110'400. – ont été versés aux propriétaires.

Les charges de personnel ont légèrement augmenté d'environ Fr. 10'000. – par rapport à l'année précédente en raison du renchérissement. En revanche, les charges sociales ont nettement augmenté de Fr. 29'000. –, principalement en raison de la hausse des primes d'assurance accidents. Une partie de ces coûts résulte encore de l'année 2024. Des investissements supplémentaires dans le mobilier de bureau et le matériel informatique, pour un montant d'environ Fr. 20'000. –, ont été effectués et directement amortis.

Le budget 2026 a été établi sur la base des comptes 2025 et approuvé par le comité. Les contributions fédérales pour le maintien de la race seront encore calculées en 2026 selon l'ancienne ordonnance sur l'élevage (OE). Le prix des passeports augmente de Fr. 20.– pour atteindre Fr. 80. –, ce qui a été pris en compte dans le budget.

Comme déjà annoncé, les équidés seront nettement moins soutenus par la Confédération avec la nouvelle ordonnance sur l'élevage. À partir de 2027, la FSFM devra s'attendre à une diminution d'environ Fr. 300'000. – des contributions pour le stud-book.

Afin d'analyser et d'optimiser les finances, un groupe de travail mandaté par le comité a entamé ses travaux. L'objectif fixé, à savoir réaliser des économies et optimiser tous les domaines, devra être respecté. Les premières décisions et modifications seront communiquées aux délégués lors de l'assemblée des délégués du 14 avril 2026 à Saignelégier.

Pour conclure, je tiens à remercier toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à ce que la Fédération repose malgré tout sur des bases solides. J'inclus ici l'ensemble des fonctionnaires, éleveurs, utilisateurs, sponsors, amis, ainsi que l'OFAG, qui s'engagent tous pour notre dernière race suisse.

Un remerciement particulier s'adresse aux collaboratrices de la gérance, sous la direction de Pauline Queloz. Je tiens également à remercier tout spécialement notre responsable de la comptabilité et des procès-verbaux, Mireille Huguenot, pour son travail compétent, ainsi que les membres de la commission des finances et de technologie informatique pour leur soutien professionnel.

Christoph Haefeli

Président de la commission des finances et de technologie informatique (IT)

